

Domaine : Enseignement, éducation et formation - **Thématique(s) :** Enseignement en collège et lycée
DIPLOMÉS NATIONAUX : MASTERS

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION MENTION SECOND DEGRÉ PARCOURS ITALIEN

- ⌚ **Durée de la formation :** M1 : 474h - M2 : 353h (hors stage)
- 📅 **Dates :** Voir le calendrier
- 📍 **Lieu :** INSPE
- € **Tarif :** Voir ci-dessous

- Modalité :** Présentiel
CPF : Eligible
ECTS : 120 ECTS
Formation : Diplômante

Le tarif est modulable en fonction du type de financement et/ou de la prise en charge financière.

Pour plus de précisions, consultez le lien suivant :
<https://www.inspe-paris.fr/article/candidater-reprise-detudes>

OBJECTIFS

Le master MEEF mention Second degré parcours Italien a pour vocation de préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques) liées au contexte d'exercice du métier de professeur d'Italien.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées au sein de chacune des UE sont définies en amont :

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier
- Utiliser une langue vivante étrangère à des fins de communication
- Compétences relatives au travail collaboratif (coopérer au sein d'une équipe et avec les partenaires de l'établissement)
- Compétences nécessaires pour réussir les épreuves écrites et orales du concours
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

Au sein du parcours, des dispositifs, le plus souvent intégrés aux enseignements des différentes UE, sont mis en place pour favoriser la réussite des étudiants aux concours de recrutement, par exemple :

- L'organisation des concours blancs, entraînement aux épreuves d'admission
- Des dispositifs de mise à niveau et d'aide à l'orientation peuvent être mis en place à la suite d'entretiens personnalisés
- Accompagnement à la rédaction du mémoire en M2 assuré sous la forme d'un suivi individualisé par un directeur de mémoire
- Suivi de degré d'acquisition des compétences professionnelles via un portfolio numérique, à partir duquel un bilan individuel est établi par l'équipe pédagogique au cours de chacune des années.

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Laurent Libenzi

INFORMATIONS

Régime(s) d'étude : Formation continue
 Cette formation est aussi proposée en formation initiale.

Financement : formation éligible au CPF

Capacité d'accueil : 50 personnes

Validation des acquis : oui

Accessibilité (handicap) : PMR sur les sites Boursault et Molitor de l'INSPE pour les personnes à mobilité réduite.
 Accompagnement assuré par le relais handicap de l'Inspé, en coordination avec les services handicap des universités partenaires

Stage en M1 : 6 semaines de stage d'observation et pratique accompagnée (SOPA)

Stage en M2 : 12 semaines (Stage SOPA ou en responsabilité)

Session 1	DU 08/09/2025 AU 30/06/2026
Session 2	DU 08/09/2025 AU 30/06/2026

ADMISSION AU MASTER

L'admission au Master se fait à partir de l'examen du dossier de candidature effectué par la commission pédagogique interuniversitaire créée à cet effet au niveau du parcours.

Ce dossier doit comprendre au minima , un CV, le descriptif des cursus antérieurs, les relevés de notes, une lettre de motivation. D'autres pièces justificatives peuvent être demandées en fonction de la situation du candidat.

PRÉ-REQUIS

- Avoir un Bac + 3
- Avoir suivi une formation diplômante conduisant à des connaissances en linguistique, littérature et civilisation italienne et traduction.
- Mentions de licence conseillées : Licence mention LLCER parcours italien ou licence mention LEA avec une moyenne minimum de 12 en italien.
- Posséder un niveau d'italien correspondant au minimum à C1.
- Pour les titulaires de diplômes étrangers : avoir un niveau C1 en langue française.

PROGRAMME

Le master MEEF Mention second degré parcours Italien comporte deux années (M1 et M2). La formation est structurée selon quatre blocs de formation :

-Bloc 1 : le professionnel, acteur de la communauté éducative

Dans ce bloc, les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs, psychologues de l'éducation nationale et conseillers principaux d'éducation, sont construites au travers la conception d'un tronc commun aux mentions Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif.

Il comporte des cours axés sur :

- l'organisation du système éducatif et la connaissance de cet environnement, de ses enjeux et ses publics
- Des enseignements de pratiques culturelles
- Des projets pour la classe et projets terrain qui peuvent associer des étudiants des différentes mentions
- La méthodologie des épreuves d'admission des concours de recrutement des professeurs spécifiques à la mention Second degré.

-Bloc 2 : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques

Les enseignements de ce bloc sont organisés au regard des attendus de maîtrise des savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques.

-Bloc 3 : Analyse réflexive, pratiques de recherche et mise en œuvre sur le terrain

Ce bloc vise :

- La construction des compétences professionnelles au travers des stages de M1 et de M2 ;
- L'initiation aux questions et pratiques de recherche liées au parcours de formation, via une approche méthodologique, bibliographique et scientifique.

-Bloc 4 (bloc optionnel en M1)

Ce bloc permet une individualisation de la formation via le choix d'une UE spécifique proposée dans le cadre du parcours de formation :

- Ouverture internationale
- Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement du français à l'étranger (CAPEFE) : ce certificat permet de se préparer ou de valider les compétences pour l'enseignement français à l'étranger
- Recherche.

Le master comprend également une préparation intensive au CAPES d'Italien et une initiation à la recherche en relation avec les pratiques professionnelles.

CONTACT

01.40.50.25.74
reprise-etudes@inspe-paris.fr
Coordonnateur du parcours : Laurent LIBENZI

Pour connaître de façon détaillée le programme de chaque année de master, vous pouvez consulter le site de l'INSPE à travers le lien suivant :
Master MEEF 2nd degré Professeur des collèges et lycées Italien | Nos formations | Formation | INSPE de l'académie de Paris (inspe-paris.fr)

MÉTHODES

Les méthodes et modalités pédagogiques sont plurielles :

- Cours magistraux
- Séances de TD
- Commentaire de documents
- Analyse de situations professionnelles
- Méthodologie de projets (projets pour la classe et projets terrain)
- Entraînements et préparation au concours (concours blancs, exercices axés sur la méthodologie des épreuves).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation indiquées ci-dessous ne sont pas exhaustives et sont conçues en fonction des compétences visées, en respectant le processus d'évaluation continue et basées sur une approche d'évaluation par compétences :

- Exercice de constitution d'un dossier documentaire en lien avec une situation d'enseignement
 - Production des séquences d'enseignement en italien
 - Evaluation sur la maîtrise des compétences numériques nécessaires à la production et l'utilisation en classe des ressources numériques au service de l'enseignement de l'italien
 - Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues
 - Travaux en groupe
 - Evaluation des productions orales et écrites
 - Épreuve de traduction sur table et à présenter en cours
 - Stage d'observation et pratique accompagnée et/ou en responsabilité
 - Entraînements au concours
-

DÉBOUCHÉS

Professeur de collèges et Lycées en italien

LES + DE LA FORMATION

- La formation est conçue et animée par **des équipes pédagogiques pluricatégorielles** :

- Des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des établissements d'enseignement supérieur ;
- Des enseignants du second degré affectés à temps plein à l'INSPE et dans les établissements du supérieur ;
- D'enseignants du second degré en service partagé entre l'INSPE et un établissement d'enseignement secondaire ;
- D'inspecteurs d'Académie et/ou pédagogiques ;
- De professeurs Formateurs Académiques (PFA)

2. **Les partenariats** avec d'autres universités ou avec d'autres INSPE en Ile de France

POUR CANDIDATER

Les candidatures en **M1 Master MEEF seront possibles sur le portail national « mon master » du 25 février au 24 mars 2025 :**
La plateforme nationale des masters – S'informer, candidater, se décider (monmaster.gouv.fr)

Vous pouvez candidater **directement en M2 MEEF (sous certaines conditions)** si vous êtes déjà titulaire d'un master disciplinaire à partir **du mois de juin 2025 sur la plateforme de candidature de l'INSPE :**
<https://candidature.inspe-paris.fr>

Attention ! Cet accès reste soumis à la décision de la commission d'admission interuniversitaire.

Si vous souhaitez intégrer le Master MEEF en M1 ou directement en M2 via la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), vous devez effectuer impérativement votre candidature sur le site de l'INSPE (voir lien ci-dessus)

Pour plus d'information, prenez contact avec le *Pôle de Reprise d'études et de Validation d'acquis* à l'adresse contact indiquée : [reprise-
études@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr)

CALENDRIER

Durée de la formation : M1 : 474h - M2 : 353h (hors stage)

Rythme : Sur deux ans

SESSION 1	DU 08/09/2025 À 09:00 AU 30/06/2026	Tout site de l'INSPE de l'académie de Paris et sites des universités partenaires	Présentielle essentiellement mais les cours peuvent être aménagés à distance si besoin d'assurer la continuité des cours.
SESSION 2	DU 08/09/2025 À 09:00 AU 30/06/2026	Tout site de l'INSPE de l'académie de Paris et sites des universités partenaires	Présentielle essentiellement mais les cours peuvent être aménagés à distance si besoin d'assurer la continuité des cours.